

Terres Civiles

Juillet 2010 – N° 47



Dossier
Migration et non-violence

Page 4

Programme de formation 2010-2011

Impressum

« **Terres Civiles** » est un trimestriel édité par le Centre pour l'action non-violente (CENAC), association romande sans but lucratif.

Abonnement: CHF 25.-/4 numéros ou compris dans la cotisation de membre.

Le CENAC vit pour l'essentiel des contributions de ses membres et de personnes sympathisantes. Cotisation pour une année civile: CHF 60.- (CHF 30.- pour les « petit budget »), CHF 90.- (pour une cotisation familiale ou CHF 45.- « petit budget »). Les dons et autres soutiens sont les bienvenus. Pour un soutien régulier en tant que marraine ou parrain, merci de prendre contact avec le secrétariat.

Responsable de l'édition:
Olivier Grand

Ont apporté leur contribution:
Sandrine Bavaud, Tania Allenbach, Laurent Schillinger, Migjen Kajtazi, Mentor Ilazi, Badia El Koutit, Pascale Schuetz, Michel Mégard, Philippe Beck.

Impression: Les Ateliers Espace Graphic, Fondation Eben-Hèzer, 1012 Lausanne

Photo de couverture: ©AvenirSocial, auteur Urs Siegenthaler

Pour nous contacter:
Centre pour l'action non-violente
Rue de Genève 52
CH - 1004 Lausanne
Tél. ++41 / 21 / 661 24 34
Fax: ++41 / 21 / 661 24 36
Courriel: info@non-violence.ch
Sur Internet: www.non-violence.ch
Compte postal: 10-22368-6



Editorial

Le numéro que vous avez entre les mains est un peu particulier. Au premier coup d'œil, vous vous apercevrez peut-être que certaines choses ne sont pas comme d'habitude. C'est en effet au pied levé et avec un certain sens de l'équilibre qu'une équipe de rédaction s'est constituée pour que ce numéro puisse paraître et palier à l'absence de Jean Grin, rédacteur responsable de *Terres Civiles*.

Je tiens tout particulièrement à remercier Florence Perret pour avoir assuré la plus grosse partie de la mise en page de cette présente édition. *Terres Civiles* ne lui étant pas inconnu puisqu'elle est l'auteure de la maquette.

Comme vous pourrez le lire dans le *Billet du comité* (p. 3), des changements ont eu lieu dans le comité lors de l'assemblée générale du 22 mars dernier. La date de sortie de ce numéro tombe à un moment où il est difficile de faire un point précis de la situation puisqu'une assemblée générale extraordinaire a été agendée le 3 juillet pour donner les suites à l'assemblée de mars.

Sinon, vous trouverez une large part de ce numéro consacrée aux acti-

vités récentes du centre (pages 10 à 14) dont un compte rendu de Philippe Beck de la campagne «Prudence OGM» qui a maintenant deux ans d'existence (p. 11).

Le CENAC a reçu en 2009 le soutien du Bureau cantonal pour l'intégration et la prévention du racisme pour intégrer dans son programme de formation des personnes migrantes. Vous trouverez des articles rédigés à l'occasion d'une conférence-débat organisée au moment où ce partenariat a été lancé (p. 4). Nous avons depuis recueilli le témoignage d'une participante à nos cours provenant par ce canal (p. 7) et nous en avons profité pour présenter une association active sur le thème de la migration (p. 9)

Finalement, Michel Mégard nous propose une présentation du centre de documentations (p. 18) et les grandes lignes de la migration de la base de données.

Olivier Grand,
Ancien membre du comité

Vos annonces personnalisées dans *Terres Civiles* !

Les tarifs sont fixés en fonction de votre conscience.

Merci de prendre contact avec le secrétariat
021 661 24 34
ou info@non-violence.ch.

Délai de rédaction du numéro 48:
1^{er} août
Parution fin septembre.

La rédaction se réserve le droit de ne pas prendre en considération une proposition en désaccord avec le but du journal.



Le CENAC mérite d'exister

La non-violence c'est d'abord le respect de soi et d'autrui. C'est aussi ne pas rester passif devant les injustices. Le CENAC résume cette approche par la formule « Ni hérisson, ni paillason ». Ne pas blesser, ne pas se laisser piétiner. Cela doit être rappelé chaque fois que c'est possible car il existe encore trop de fausses croyances autour de la non-violence. La non-violence ce n'est pas rester les bras croisés, bien au contraire. La non-violence c'est aussi savoir dire non, savoir poser des limites, reconnaître ses propres limites. La non-violence ce n'est pas être gentil au détriment de sa propre personne et des causes à défendre. Enfin, la non-violence nous renvoie à la volonté de trouver des alternatives à la violence, à prévenir ou à résoudre un conflit sans recourir à la violence.

Le comité du CENAC doit ainsi veiller à rappeler la signification de la non-violence par des apports théoriques et des illustrations concrètes. Et, tant qu'il y aura des confusions autour de la notion de non-violence, le CENAC aura une place à prendre dans l'espace public. Le centre aura néanmoins toujours sa raison d'exister car si la violence n'est pas innée, les conflits sont une réalité et des réponses doivent être apportées. Par contre, le jour où le recours à la violence ne sera plus légitimé, le centre n'aura plus besoin de dénoncer cet état de fait. Nous sommes cependant encore bien loin d'y parvenir puisque des hommes battent leurs femmes « pour leur bien », que des bombes détruisent des vies, que des systèmes financiers mènent à la catastrophe la cohésion sociale et l'environnement.

Modestement, le CENAC contribue à délégitimer la violence, à prouver que la non-violence n'est pas une utopie. Par « CENAC », il faut entendre ici ses bénévoles, son personnel, son comité et ses

membres. Ces derniers sont incontournables et il faut aussi le rappeler avec force. Ils garantissent une part financière dont a besoin le centre pour offrir des services et développer des projets, mais surtout ils donnent sens à l'existence du CENAC. Ainsi, le comité doit être attentif à transmettre des messages auprès d'un public aussi large que possible mais aussi être attentif aux attentes de ses membres et garantir la qualité de la communication auprès des bénévoles.

Le rôle du comité peut ainsi paraître lourd de conséquences. Pourtant, si les objectifs sont clairement définis – tenant compte des ressources disponibles – et que les membres du comité savent poser leurs limites, la tâche peut être enrichissante. A l'heure où sont écrites ses lignes, trois membres du comité ont donné leur congé et lorsque ce présent numéro de *Terres Civiles* parviendra dans les boîtes aux lettres, une Assemblée générale extraordinaire élira un nouveau comité. Durant trois mois, un comité *ad interim* composé de trois membres restant et de trois personnes venues en appui, Laurent Schillinger, Sylvie Morel, Christian van Singer, Olivier Lange, Pierre Flatt et moi-même, aura travaillé pour revivifier le comité et lui donner sens. Le 3 juillet, un nouveau comité sera élu et nous le remercions déjà de son engagement. Le CENAC le mérite.

Sandrine Bavaud

Sommaire

Le Billet du comité	3
Dossier :	
Non-violence et interculturalité	
<i>Apports réciproques</i>	4
<i>Conférence-forum :</i>	
<i>Compte rendu</i>	5
<i>La lutte non-violente chez le peuple albanais de la Kosovë</i>	6
<i>Témoignage d'une participante à nos cours</i>	7
<i>L'association Appartenances Vaud se présente</i>	9
Actualités du CENAC	
<i>Racisme et sport : Hors-jeu</i>	10
<i>Bilan positif de la marche de Pâques</i>	10
<i>Notre campagne « Prudence OGM » a deux ans</i>	11
<i>Silence la violence</i>	14
<i>Plus de 4000 personnes manifestent</i>	14
Formation	
<i>Rencontre avec Xavier Renou</i>	15
<i>Programme de formation 2010-2011</i>	16
Centre de doc	
<i>Présentation du centre</i>	18
<i>A notre centre de doc</i>	19

Non-violence et interculturalité

En 2009, le CENAC initiait le projet « Non-violence et interculturalité ». Ce projet qui visait à intégrer des personnes migrantes dans les modules de formation du CENAC a trouvé le soutien du Bureau cantonal vaudois pour l'intégration et la prévention du racisme (BCI). Compte rendu.

Une conférence-débat, des formations, un enrichissement mutuel

En 2009, le CENAC initiait le projet « Non-violence et interculturalité ». Il avait pour cela obtenu le soutien du canton de Vaud par le Bureau cantonal pour l'intégration et la prévention du racisme (BCI). L'idée de ce projet était de pouvoir intégrer dans le programme de formation des personnes migrantes. Un important travail de présentation du CENAC et de ses formations a permis à des associations actives dans le domaine de la multiculturalité de communiquer à leurs membres le programme de ces formations. Ainsi, des personnes issues de ces associations ont pu prendre part à des modules du CENAC. Vous retrouverez ci-après trois articles qui ont été écrits suite à une conférence publique organisée en novembre dernier par le CENAC. La rédaction de *Terres Civiles* a depuis recueilli quelques impressions d'une personne provenant par ce canal et qui a participé à ces cours. Dans ce cadre, la rédaction a offert à l'une des associations actives sur cette thématique de se présenter. Il s'agit de Appartenances Vaud. Nous remercions les auteurs des articles pour leur précieuse contribution.

Apports réciproques

Début 2009, la population étrangère dans le canton de Vaud s'élevait à près de 192 000 personnes, soit 29 % de la population résidente permanente. Environ 175 nationalités sont représentées. Cette diversité est à la fois une richesse et un défi. Le Bureau cantonal pour l'intégration et la prévention du racisme (BCI) a pour principales missions de stimuler la compréhension réciproque entre populations suisse et étrangère et faciliter leur cohabitation, ainsi que de créer un cadre favorable à l'égalité de chances et à la participation à la vie en société.

C'est dans ce contexte que le BCI a soutenu le projet « Non-violence et interculturalité », initié et réalisé par le CENAC. En effet, la formation à la résolution non-violente des conflits aborde des dimensions de la communication très importantes dans des situations interculturelles, comme par exemple, la recherche d'une forme d'expression respectueuse de soi et de l'autre, l'écoute empathique et l'attention portée aux valeurs et aux représentations de chacun-e. Le conflit peut être une opportunité de changement, de compréhension mutuelle et d'amélioration de la relation. Tous ces aspects sont importants pour une véritable rencontre de l'autre, indispensable à une meilleure cohabitation.

De plus, la non-violence est un courant né et développé dans l'interculturalité, Gandhi (Inde), Martin Luther King (afro-américain), Augusto Boal (Brésil), Rigoberta Menchu (Guatemala), Ibrahim Rugova (Kosove), Nelson Mandela (Afrique du Sud),... Les mouvements non-violents des pays d'origine des immigré-e-s sont souvent méconnus et

ouvrent à différentes manières d'aborder et de résoudre les conflits.

Un important travail de présentation du CENAC et de ses formations a permis à des associations actives dans le domaine de la multiculturalité de communiquer à leurs membres le programme des formations. Lors d'une soirée consacrée aux priorités cantonales en matière d'intégration et de prévention du racisme, une brève intervention a permis de faire connaître les activités du CENAC à une centaine d'associations. Plusieurs d'entre elles ont également participé à la conférence organisée sur le thème « Non-violence et interculturalité ».

Ces deux « mondes » se sont rencontrés, des regards se sont croisés pour s'enrichir des apports des un-e-s et des autres. La réflexion est lancée et donnera, sans doute, des pistes pour des échanges précieux ou de nouvelles collaborations.

Les participant-e-s, migrant-e-s et suisses, ont eu l'occasion de développer leurs compétences en situation interculturelle de manière à pouvoir faire valoir leur point de vue dans les situations de la vie quotidienne sans tomber dans une relation symétrique risquant d'engendrer de la violence.

Le cadre proposé par le CENAC, le petit groupe, la qualité d'écoute, le climat respectueux et la possibilité donnée aux participant-e-s d'amener leurs situations pour travailler des aspects concrets, sont des atouts pour une meilleure compréhension réciproque.

Tania Allenbach-Stevanato,
Centre de Compétence Intégration
du Canton de Vaud

Compte rendu conférence-forum

Le vendredi 27 novembre 2009, le CENAC organisait une conférence-forum intitulée « Non-violence et interculturalité », dans le cadre d'un projet éponyme. Ce projet, soutenu par le Bureau Cantonal pour l'Intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI), a consisté à tisser fin 2009 des partenariats entre le CENAC et plusieurs associations actives auprès de personnes migrantes. L'objectif principal était un enrichissement réciproque; premièrement, permettre à des personnes migrantes ou travaillant au contact de migrants de développer un certain nombre d'outils et d'attitudes non-violents, ce qui peut être fortement aidant en situation interculturelle; deuxièmement, pour le CENAC, créer des liens avec des personnes habituellement hors de son champ d'action.

Je vais tâcher ici de rendre compte le plus fidèlement possible du déroulement de la soirée, puis me permettrai quelques citations incomplètes, choisies, relatées et interprétées de manière totalement personnelle. Que les acteurs généreux de cette soirée, qui en firent un moment profond et intense, me pardonnent. Au passage, je profite de cette tribune pour les remercier très chaleureusement.

La conférence, qui a eu lieu à la salle de la Fraternité du CSP, à Lausanne, avait pour ambition d'interroger les rapports mutuels entre la non-violence et l'interculturalité. Entre autres questions soulevées ce soir-là, citons celles-ci:

- Comment et pourquoi une attitude et des outils non-violents peuvent-ils aider à résoudre ou prévenir des conflits de culture? De quelle

aide sont-ils face aux jugements, au racisme?

- En quoi peuvent-ils contribuer à une meilleure intégration des migrants?
- Quels enrichissements les situations de mixité culturelle peuvent-elles amener à la non-violence?
- Quels sont les mouvements non-violents dans les pays d'origine des immigrés vivant en Suisse?
- Quels enseignements tirer de cette diversité?

Pour tâcher d'y apporter des éléments de réponses, nous avons invité Anne-Catherine Ménetrey, ancienne Conseillère nationale, Irène Collaud, ancienne volontaire PBI en Colombie, Atitsogbe Golo Yawo et Yawo Abotsi, représentant tous deux l'association Co-Habiter, et Mentor Ilazi, représentant l'association Shiko.

À quelques heures de la votation sur l'initiative anti-minarets, une généreuse vingtaine de personnes s'était déplacée en ce vendredi soir pour assister, ou plutôt participer, à cette conférence-forum. En effet, les organisateurs tenaient à ce qu'on y ressente un peu de l'esprit du programme de formation à la résolution non-violente des conflits qu'organise chaque année le CENAC depuis quatorze ans, esprit fortement participatif et mettant en valeur les expériences, les interrogations et les compétences des personnes qui s'y inscrivent.

Ainsi, dès leur arrivée, avant de prendre place dans la salle, les participants furent invités à écrire sur un petit papillon un ou deux mots qu'évoquait pour eux la non-violence. Puis la conférence à proprement parler débuta avec

quatre témoignages personnels livrés par les invité-e-s. Ces témoignages et la projection murale des mots récoltés servirent de terreau à la réflexion collective qui suivit. L'animation attentive de Marco Allenbach et les interventions ciblées de Philippe Beck pour le CENAC et de Tania Allenbach-Stevanato pour le BCI contribuèrent grandement à la richesse et la qualité des échanges.

Après cet exposé des faits, je tiens à préciser qu'à mon goût, en matière d'action non-violente, et particulièrement en situation interculturelle, il n'existe pas de recette facilement transmissible. J'ai même la croyance qu'entre le savoir et l'action se trouve un précipice insondable: persuadé que je maîtrise un sujet, je risque d'agir en aveugle lorsqu'il se matérialisera devant moi. C'est pourquoi je préfère vous faire part ici des résonances internes que certains propos ont déclenchées en moi lors de cette soirée, plutôt que de tenter de vous en faire une synthèse habile et fidèle – ce dont par ailleurs je serais totalement incapable.

Un conflit, c'est toujours une rencontre.

Ou vice-versa...

Dans les conflits interculturels qui surviennent dans les situations d'immigration, M. Abotsi a distingué deux composantes: celles qui proviennent de l'immigré, et celles qui proviennent des natifs. En tant qu'immigré, quels conflits est-ce que je risque de provoquer si je ne me conforme pas à la culture locale? Et à quelles attaques devrai-je faire face si ma culture n'est pas acceptée? Mais si le conflit qui naît de la rencontre de deux différences était une chance? Allez, proposons une déclinaison de ce proverbe Yiddish: « Aller à la rencontre de quelqu'un, c'est m'appuyer sur mes racines et me sentir pousser des ailes. »

Le poids du passé et la force du pardon

Mentor Ilazi a pour sa part évoqué la mise en place, dans les années 90, de structures de solidarité sociale parallèles au régime qui opprimait le Kosovo, le profond mouvement non-violent qui s'y développa alors, l'éclatement de la structure yougoslave, et le parcours qui l'a mené en Suisse. Moi qui, ayant lu – avec délices – Ismaïl Kadaré, connaissais l'Albanie comme un lieu où s'exerce une vendetta ancestrale et meurtrière, il m'a fallu revoir ma copie et y rajouter quelques noms, ceux d'Ibrahim Rugova, d'Anton Ceta, et un mot, la « réconciliation », signe d'une formidable force de pardon.

La non-violence peut être vue comme une stratégie de survie.

Irène Collaud nous a rapporté que, au cours de sa présence avec PBI en Colombie, en plus du conflit en raison duquel elle s'était engagée, la vie en communauté avec des volontaires originaires

de plusieurs pays avait également posé des difficultés de cohabitation. Dans ce contexte, la non-violence l'a aidée à s'affirmer. On est là bien loin du cliché selon lequel être non-violent serait se soumettre gentiment à l'autre et se nier soi-même.

« Traitons les autres comme on aimerait être traité nous-même. »

Ah tiens ?

Les autres désirent-ils vraiment être traités de la même manière que celle dont nous désirons être traités ? Et pourquoi pas leur poser la question ?

Et, à propos, tiens-je moi-même aujourd'hui à être traité de la même manière qu'hier ?

L'interculturalité ne se trouve pas toujours là où on s'attend à la trouver.

Comment peut-on parfois se sentir si proche de personnes venant de pays aux cultures très lointaines, et si éloigné de voisins très helvètes ? Peut-être parce que l'interculturalité réside en chacun

de nous, nous propose Anne-Catherine Menétrey. Comme le souligne le « s » de l'association « Appartenances » dont elle a été présidente, l'identité d'un individu se définit par des appartenances culturelles multiples, et de surcroît simultanées. Cela ne se supporte pas toujours facilement. Établir une forme de cohabitation interne permettrait alors d'avoir l'esprit suffisamment en paix pour pouvoir aller à la rencontre des personnes que l'on croise dans sa vie.

Et puisque la conférence s'était ouverte sur une récolte de mots, voici, en guise de conclusion, la récolte pêle-mêle du présent article :

- identité,
- appartenance,
- culture, repères,
- préjugés, différences,
- conflit,
- rencontre,
- force,
- vitalité

*Laurent Schillinger,
membre du comité du CENAC*

La lutte non-violente chez le peuple albanais de la Kosovë

Avant et pendant la guerre en Kosovë, les forces armées serbes comptaient ces troupes :

- forces spéciales de police : 9000-10 000 hommes,
- forces antiterroristes : 1000 hommes,
- forces de police/police militaire : 20 000 hommes,
- forces armées : 20 000 hommes
- sans compter les forces paramilitaires qui représentaient des milliers de personnes armées.

Dans cette occupation totale de la Kosovë, la population albanaise s'est organisée pendant 10 ans (1989-1998) autour des actions non-violentes.

Selon le Président Rugova, la pratique de la non-violence dans cette situation correspond à un aspect de notre caractère, à une tradition de patience et de prudence face à toute domination.

Grâce au mouvement de la grande réconciliation, les Albanais de la Kosovë ont trouvé en eux le dynamisme et la capacité de s'opposer au pouvoir serbe,

ils ont agi « comme » si ils ne subissaient pas l'apartheid. Malgré l'abolition de l'autonomie de la Kosovë, et le chaos des institutions orchestré par l'Etat serbe, les albanais ont su développer une organisation parallèle de la société albanaise dans des conditions très difficiles.

En 1990, les Albanais de la Kosovë ont organisé un mouvement « Lëvizja e pajtimeve te gjaqeve, plagëve, dhe të ngatërresave » en français – « Le mouvement de réconciliation de la vengeance, des blessures et des disputes ».

Selon Anton Çetta, la grande réconciliation a permis de rapprocher tout notre peuple, car elle s'appuyait sur une solidarité exemplaire qui trouve racine dans les traditions familiales.

Il y a eu une prise de conscience de la part du peuple albanais, chacun avait une influence sur la cohésion et la survie de l'ensemble de la société albanaise : la paix devait venir de l'intérieur afin de la servir à l'extérieur. L'effort d'auto-organisation consistait donc à transformer la société de l'intérieur, sans espérer que l'autorité le fasse.

Durant cette période de ce mouvement (2 février 1990 – 17 mai 1992) sont accablés plus de 2952 cas.

Ce qui donnait un effet libérateur de la vérité au peuple albanais, alors qu'elle était enfouie dans les consciences et enfermée dans les odas (lieu où se réunissent les hommes).

Après la suppression de l'autonomie par le régime serbe en 1990, les Kosovars qui travaillaient en Europe de l'Ouest, surtout en Suisse et en Allemagne, ont commencé à récolter des fonds pour la République de la Kosovë en exil et surtout pour la population restant en Kosovë.

Chaque travailleur a versé 3% de son salaire dans ces fonds qui ont eu pour but de financer les écoles et le système de santé parallèle au Kosovë.

Le mouvement non-violence à la Kosovë a été la façon la plus efficace d'obtenir des changements sociaux et politiques durable. Ce mouvement a fait réagir le monde entier contre le régime de Milosevic parmi le plus totalitaire au monde en renversant ce régime.

Maintenant après la guerre à la Kosovë on ne parle plus de souffrance, on parle des soucis quotidiens et d'une perspective sincère d'intégration à l'Union européenne !

*Migjen Kajtazi, Mentor Ilazi,
Association SHiKO*

Témoignage d'une participante aux modules du CENAC

Entretien avec Mme Badia El Koutit, directrice exécutive de l'Association pour la promotion des droits humains (APDH) à Genève. Mme El Koutit a suivi plusieurs des cours du CENAC. Elle a pris connaissance de l'offre du CENAC grâce au soutien obtenu de la part du Bureau cantonal vaudois pour l'intégration des étrangers et de la prévention du racisme.

Mme Badia El Koutit a suivi plusieurs des cours du CENAC. La rédaction a souhaité aller à la rencontre de l'une de ces participantes. Témoignage.

La rédaction: *Pouvez-vous expliquer en quoi vous êtes concernée par la migration ?*

Badia El Koutit: Avant d'arriver en Suisse en provenance du Maroc, durant les années de plomb où les droits humains n'étaient pas très respectés, j'étais dans l'idéalisation totale de la Suisse et de l'Europe. Je croyais que le respect des droits humains y était plus développé. En arrivant comme stagiaire dans les années quatre vingt, envoyée par l'école hôtelière de Tanger au Maroc pour un stage d'une année à Zurich, j'ai été choquée d'apprendre que j'avais un contrat de saisonnière et que cela n'avait rien à voir avec des stages par comparaison à d'autres stagiaires des pays européens qui devaient apprendre tout ce qui est en rapport avec l'hôtellerie (réception, secrétariat hôtelier, accueil de la clientèle, cours d'allemand, cuisine, service, etc.). Je me suis retrouvée dans un travail de serveuse à plein temps avec une petite rémunération de stagiaire... J'étais aussi atterrée de voir que les tâches les plus

ingrates étaient allouées aux migrants, surtout les tamouls, et un mépris pour les personnes de provenance à l'époque de l'ex-Yougoslavie.

Désabusée par cette expérience qui m'a ouvert les yeux et m'a réveillée de mon idéalisation, là j'ai compris que le monopole du respect des droits humains n'appartenait à aucun pays et que cela concernait tout le monde et que seul l'engagement est un rempart contre les abus. J'ai décidé de m'installer à Genève et de m'engager dans la promotion des droits humains (migration, droits de l'homme dans les milieux carcéraux...).

Rencontrez vous personnellement des difficultés ?

A vrai dire, je ne rencontre pas de difficultés à proprement dites, je viens d'une famille avec une fibre sociale et militante très développée, et depuis que je suis à Genève (vingt ans) je me suis engagée dans la promotion des droits humains et je connais mes droits et devoirs, et je me suis faite ma place à Genève, je peux me défendre... Par contre, je reçois toujours des remarques reflétant des préjugés culturels. Par exemple, on vous donne rendez-vous et la personne arrive en retard en vous disant que vous les orientaux, vous

n'avez pas la notion du temps... A croire que ceux que l'on appelle les orientaux sont restés figés dans cette représentation culturelle. C'est l'absence de vous considérer comme une personne à part entière indépendamment de la culture qui me gêne parfois.

Quelles ont été vos motivations à suivre les cours du CENAC ?

Pour plusieurs raisons, d'abord comme médiatrice culturelle arabo-phonie à Genève. Il me semblait important de continuer de se former pour ren-

forcer mes capacités dans ce domaine afin de mieux y répondre.

Une autre raison de faire ces formations était d'acquérir une vision de la gestion non-violente des conflits afin de pouvoir l'introduire dans les milieux carcéraux. C'est un projet sur lequel je travaille et que je cherche à développer.

Ces formations m'ont confortées dans ma conviction que l'on peut régler les conflits sans violence si on prend le temps de considérer les besoins non satisfaits des uns et des autres.

Quel lien faites-vous entre migration, violence et non-violence ?

La migration est en soi une violence. S'arracher de son pays et de sa famille n'est pas chose aisée. Les changements d'ordre sociaux, politiques, économiques et environnementaux qui se produisent de part le monde ont pour effet de déséquilibrer les organisations étatiques, d'accentuer des situations pré-existantes de précarité, de misère, et même d'en créer. Cette réalité oblige un grand nombre de populations à chercher de nouveaux modes de survie. Cette nécessité pousse les individus à se déplacer, à chercher refuge...

On vient avec des rêves, des clichés et de l'idéalisation et, après on se heurte à une autre réalité faite souvent d'incompréhension, de racisme, des clichés et de rejet. Livrées à elles-mêmes, ces personnes se retrouvent dans des situations extrêmes. Confrontées au mépris, à la violence, à l'exploitation, la non reconnaissance des parcours professionnels des migrants et la non valorisation de leurs ressources augmentent leur vulnérabilité, et pousse nombre d'entre eux au chômage, à avoir des maladies psychosomatiques. Ajouté à cela l'absence de mixité urbaine, enfonce les migrants à rester entre eux et à partager les mêmes problèmes et par là à s'enfoncer mutuellement dans des problèmes sociaux et tout cela c'est en soi un vecteur de violence...

La prise en charge des migrants doit concilier un meilleur accueil de la part de l'État hôte pour expliquer les codes, les droits. Car ne pas savoir quels sont ses droits et ses devoirs, peut être un facteur d'exclusion économique, sociale et culturelle. Une meilleure considération des parcours des migrants et la valorisation de leur expérience professionnelle peut influencer sensiblement sur leur insertion dans la société.

Annnonce

Promotion du bénévolat en Suisse

Encore rien de prévu pour le week-end du 9 au 12 septembre ? Envie de participer à la plus grande action de promotion du bénévolat en Suisse, aux côtés de 30 000 jeunes (dans le sens large, cela va jusqu'à 35 ans voire plus !) ? Intéressé-e à mettre vos compétences à disposition d'un projet de promotion de l'engagement social et environnemental ?

Pour cela, rien de plus simple. Participez à l'**Action 72 heures** !

L'**Action 72 heures**, coordonnée par le Conseil suisse des activités de jeunesse, aura lieu du 9 au 12 septembre prochain et se déroulera de la manière suivante : des jeunes montent, en l'espace de 72 heures et dans toute la Suisse, des projets à caractère social, culturel, environnemental ou sportif dans leur région, et apprennent à se débrouiller sans moyens financiers et grâce à la solidarité.

Idées de projets ? Construction de jardins collectifs en ville, mise en place d'un sentier pédagogique dans une forêt, organiser un défilé de mode Picpus, une action de sensibilisation sur le commerce équitable ou la non-violence, organiser une fête pour récolter de l'argent pour une association luttant pour les droits humains dans un pays du Sud, fête interculturelle d'un quartier, un cours de premier secours, etc. Laissez votre imagination parler !

Deux manières de prendre part à l'Action 72 heures :

1. Organiser une action en tant que groupe. Voir le site web où se trouvent toutes les infos nécessaires à l'organisation d'un projet.

2. S'engager comme bénévole pour la coordination de l'Action entre le 9 et le 12 septembre en répondant au téléphone du call center pour relayer les appels d'aide, en cuisinant pour les bénévoles, en réalisant un reportage photo sur les actions, en traduisant des documents, en écrivant des communiqués de presse, etc.

Toutes les infos sur www.72heures.ch

L'inclusion de la médiation et la gestion non-violente des conflits dans le dialogue entre migrants et les institutions étatiques ne peut que renforcer une meilleure compréhension mutuelle, pour apaiser les tensions et bâtir des relations plus constructives.

Avez-vous l'impression d'avoir acquis de nouveaux outils qui vous aident dans votre travail ou votre quotidien ?

Je suis encore plus attentive à la personne qui est en face, laquelle ne diffère pas de moi, quant aux peurs et appréhensions. Prendre de la distance avec les émotions et être dans l'écoute empathique avec l'autre ne veut pas dire que l'on est dans l'indifférence, sortir des relations de manipulation et de compétition qui sont à mon avis la source de beaucoup de maux de notre société, ne peut que déboucher sur des relations de complémentarité plutôt que conflictuelles. Car nous avons tous besoin des uns et des autres pour tricoter nos rapports humains.

L'association Appartenances Vaud

Mission : favoriser le mieux-être et l'autonomie des personnes venues d'ailleurs et faciliter une intégration réciproque avec la société d'accueil dans un rapport d'équité.

Créée en 1993 par un groupe de médecins, psychologues et travailleurs sociaux, l'association Appartenances Vaud est basée à Lausanne, avec des antennes à Vevey et Yverdon-les-Bains. Elle s'est fixée pour mission de favoriser le mieux-être et l'autonomie des personnes venues d'ailleurs, et de faciliter une intégration réciproque avec la société d'accueil dans un rapport d'équité.

Multiculturelles, ses équipes de professionnels qualifiés, salariés ou bénévoles, s'efforcent de répondre de manière transversale aux divers besoins psychologiques et sociaux des migrantes et migrants en difficulté. Certains de ses services, tels que formation, recherche et interprétariat communautaire sont destinés aussi aux professionnels concernés.

Appartenances s'adresse à des personnes migrantes en situation de précarité sociale, économique, psychique ou physique. Peu importe le statut (demandeur d'asile, réfugié, travailleur immigré), la provenance (une soixantaine de nationalités), la religion, tous sont accueillis en tant que personne qui, à un moment donné de sa vie, a besoin de soins, de formation ou de soutien.

Le travail de l'association se répartit en quatre secteurs d'activité travaillant en étroite synergie :

- **La Consultation Psychothérapeutique pour Migrants (CPM)** propose une aide psychologique, psychiatrique ou psychothérapeutique

aux personnes présentant une souffrance psychique en lien avec les violences subies et avec leur propre migration ou celle de leurs proches.

- **Les Espaces Sociaux** (Centre Femmes, Espace Mozaïk, Espace Femmes Riviera) offrent un accueil personnalisé aux migrantes, aux migrants et à leurs enfants en situation de précarité. Ils proposent des activités de formation, de rencontre et d'accompagnement qui favorisent l'autonomie et la création de liens sociaux.
- **Le Secteur Interprétariat communautaire** forme, engage et encadre des interprètes communautaires qui interviennent, à la demande, dans des institutions des domaines scolaire, social et de la santé du canton de Vaud.
- **Le Secteur Formation** offre un catalogue de cours diversifié, ainsi que des activités à la carte sur les questions liées aux migrations, à l'interculturalité et à la violence organisée.

Contact

Association Appartenances,
rue des Terreaux 10,
1003 Lausanne,
tél. 021 341 12 50,
info@appartenances.ch,
www.appartenances.ch

Activités et engagements du CENAC

Racisme et sport : Hors jeu

Dans le cadre de la *Semaine lausannoise contre le racisme*, le CENAC et le médiateur sportif de la ville de Lausanne, Mirko Locatelli ont organisé une conférence-débat lundi 15 mars à la maison internationale du sport sous le titre: «Football à l'épreuve du racisme».

Thomas Busset et Raffaele Poli, tous deux sociologues à l'Institut des sciences du sport de l'Université de Lausanne (ISSUL) et chercheurs au Centre international d'étude du sport à Neuchâtel ont donné quelques pistes pour favoriser le repérage de comportements discriminatoires dans les stades.

Pas de mi-temps entre la conférence et la table ronde à laquelle participés Eduardo Carrasco, ancien footballeur professionnel, Georges Guinand, président de l'ASCVF section juniors, Michael Ngoy, hockeyeur professionnel, HC, Fribourg-Gotteron, Jean Martin, président de la LICRA-Vaud et Vincent Artison, formateur au CENAC.

Steve Roth journaliste sportif de la TSR, a modulé le débat sur la question «Comment agir contre le racisme dans le sport?» Une trentaine de personnes ont été présentes. Le débat très animé et engagé s'est clôturé vers 22 heures. Tout le monde s'est pris au jeu autant de la part des intervenants que du public.

Le lendemain, six personnes inscrites ont participé à l'atelier de Vincent Artison dont les objectifs étaient de donner des outils de base aux participants entraîneurs de foot et professeurs de sport pour prévenir des situations de racisme dans la pratique sportive.

Les participants présents ont fait part de leur engouement et souhaitent que ce genre d'atelier soit reproduit.

Constat: peu de femmes ont pris part aux deux soirées. Suite à l'évaluation finale de la *Semaine lausannoise contre le racisme*, nous avons été positivement surpris d'apprendre que notre conférence avait rassemblé le plus grand nombre de personnes.

Pascale Schuetz, secrétaire associative

Bilan positif de la Marche de Pâques

Lors du lundi de Pâques 2010, le collectif pour la marche de Pâques a tiré un bilan positif de son engagement. Plus de quarante organisations étaient présentes cette année pour dénoncer les règles injustes du commerce international.

Près de 400 personnes ont pris part à la traditionnelle marche de Pâques à Berne qui a débuté le long de l'Aar pour se terminer sur la Place fédérale, où 800 personnes se sont rassemblées au final. Le thème était cette année la souveraineté alimentaire. Les organisateurs entendaient par là le droit d'un Etat à produire lui-même ses produits alimentaires tout en respectant la diversité culturelle et celle des méthodes de production. De nombreux orateurs ont parlé de la garantie de l'accès à la nourriture comme moyen de prévenir les conflits. La faim, ont-ils affirmé, suscite la guerre.

Dans ce cadre, la paysanne Irène Anex a présenté le modèle de la coopérative maraîchère genevoise «Jardin des Charrotons», qui livre chaque semaine des légumes à ses coopérateurs.

Marche le long de l'Aare



Aux origines

La Marche de Pâques de Berne était la huitième du genre. La tradition de la marche de Pâques remonte aux années 60, alors que les mouvements pour la paix du monde entier réagissaient contre la montée de l'armement nucléaire.

Elle a été réintroduite en 2003 pour protester contre la guerre en Irak. Cette marche est organisée par un collectif qui rassemble les églises et les organisations oeuvrant pour la paix, dont notamment les Eglises refbejuso catholique, mennonite, Groupe pour une Suisse sans armée (GSsA), CFD l'ONG féministe pour la paix, la Déclaration de Berne, Action de Carême.

Le CENAC a participé à la marche en étant également membre du comité d'organisation pour la troisième année consécutive.

Pascale Schuetz

Notre campagne « Prudence OGM » a 2 ans !

Eh ! oui, c'est au printemps 2008 que naissait cette campagne. En voici les nouvelles récentes.

Présence devant le Palais fédéral

Depuis très longtemps nous nous étions fait une promesse : faire « quelque chose » lorsque le Parlement aurait à décider d'une prolongation du *moratoire sur l'utilisation d'organismes génétiquement modifiés (OGM) dans l'agriculture*. Plus précisément, nous voulions montrer aux parlementaires fédéraux les noms récoltés sur nos « banderoles



Devant le Palais fédéral.

pétitions » (cf. photos, ici et sur notre site www.non-violence.ch/ogm), en rappel de la large méfiance de notre population envers les OGM agricoles.

Le Conseil des Etats semblait devoir accepter ce moratoire sans problème – ce qui fut effectivement le cas le 30 novembre 2009 – nous avons « laissé couler », décidant par contre d'aller à Berne lorsque le Conseil national, beaucoup plus divisé sur cette question, aurait à en débattre.

Ce débat fut finalement agendé pour la session de mars 2010. Nous décidions alors d'accueillir les Conseillères et Conseillers nationaux pour le tout début de la session, le lundi 1^{er} mars.

Problème : trouver suffisamment de personnes libres le lundi, et disposées à faire le trajet de Berne... Nous avons donc opté pour une action nécessitant peu de monde.

Autre problème : savez-vous que toute manifestation est interdite sur la Place fédérale pendant la durée des sessions parlementaires ? Eh oui, pendant que les puissances financières (assurances, pharma et banques...) font tranquillement du lobbying à l'intérieur du Palais fédéral, nous autres pékins n'avons

accès ni à l'intérieur de l'auguste Palais, ni même à ses alentours. Circulez !

Bref : il fallut négocier, tant avec la police municipale qu'avec le service d'ordre du Palais fédéral (territoire fédéral, et non bernois !) Au final, 4 militants seraient tolérés pour un quart d'heure juste devant l'entrée...

L'action du 1^{er} mars

Le 1^{er} mars, nous étions finalement 15 à participer à cette action symbolique. Onze « promeneurs » arpentaient le *pourtour* de la place fédérale, enveloppés chacun d'une de nos banderoles pétitions. Ainsi attifés ils attirèrent bien le regard des passants, et parfois leurs questions.

Nous ne souhaitions pas forcément entrer en contact avec la population locale, notre but étant simplement que les conseillers nationaux arrivant aient, si possible, déjà croisé quelques personnes ainsi « vêtues » avant d'arriver à l'entrée du palais fédéral.

Entrée où les accueillèrent quatre d'entre nous – également « déguisés » – pour leur donner un tract accompagné d'un petit pain bio.

Nous avons ainsi « accroché » une centaine de parlementaires, les autres étant semble-t-il arrivés largement à l'avance... ou très en retard ! Sourires, intérêt vif ou poli, quelques remarques un rien moqueuses (« Ah, vous n'aimez pas vivre dangereusement ? » nous a demandé une Genevoise élégante)... Un seul conseiller a eu l'air vraiment hostile à notre action.

Par contre, à notre vif étonnement, *aucun* journaliste ne s'est présenté. Quelques brèves interviews ont quand même été faites, mais le côté « dispersé » de l'action a sans doute dérouté la presse, malgré que nous ayons dûment averti tous les journalistes parlementaires quelques jours en avance (170 personnes !)

Le Conseil national prolonge le moratoire!

Une semaine plus tard, le 8 mars, le Conseil national acceptait, conformément à nos vœux, la prolongation du moratoire, au terme de débats nourris. Prolongation de 3 ans, comme proposé par le Conseil fédéral et déjà accepté par le Conseil des Etats – donc jusqu'en novembre 2013.

Les «anti-OGM» ont maintenant 3 ans pour prouver que ces plantes sont dangereuses pour notre santé et celle de l'environnement. Ou si l'on veut, les «pro-OGM» ont 3 ans pour faire la preuve du contraire...Ce n'est qu'une étape – mais c'est une étape importante. Puisse-t-elle encourager d'autres pays à faire preuve de la même prudence...

Bilan des 2 ans

Après deux ans de campagne, nous éprouvons le besoin d'un bilan intermédiaire. Voici en quelques traits ce que nous avons identifié. A côté de participations mineures à des actions menées par d'autres – interventions publiques, stands etc. – nous avons mené six actions importantes pour notre compte:

- En avril 2008 à Pully, conférence publique de Jean-Baptiste Libouban, débat avec lui et des chercheurs pro- et anti-OGM, après-midi de préparation à l'action non-violente.
- Le 11 novembre 2008, création de nos «pétitions banderoles», récoltes dans 8 villes romandes: Lausanne, Genève, Fribourg, La Chaux-de-Fonds, Sion, Martigny, Pully et Morges.
- En février-mars 2009, de multiples stands – toujours autour de «banderoles pétition» – au Festival du film Vert, nous faisant également connaître par exemple à Nyon, Busigny, Porrentruy, Echallens, Couvet, Vernier.



Pully, sur le champ expérimental.

- Le 17 mars 2009, présence symbolique à Pully lors du 1^{er} semis de blé OGM «expérimental» aux fins de recherche publique, pour rappeler aux chercheurs nos demandes qu'ils soient «fondamentalement précautionneux, indépendants d'esprit et transparents à l'égard du public».
 - Le 3 octobre 2009, cortège à Morges pour dénoncer, auprès du public du marché et via les médias, la présence dans cette ville de deux sièges internationaux de Monsanto, la multinationale de loin la plus impliquée dans la création d'OGM agricoles (entre bien d'autres reproches à lui adresser...).
 - Enfin l'action devant le Palais fédéral, décrite plus haut.
- Six actions en deux ans, généralement deux par an: cela nous donne une bonne indication de notre capacité d'action.
- Les sympathisants de notre cam-

- pagne – comptés via l'abonnement en ligne à notre Lettre de nouvelles – ont vu leur nombre rapidement grimper à 600 grâce aux actions de fin 2008 et début 2009, avant de stagner à peine au-dessus – environ 630 – jusqu'à ce jour. Comment mobiliser davantage de monde?
- Notre groupe de pilotage se renforce puis s'étiole, se renforce et s'étiole encore... Aujourd'hui nous retrouvons au «trio de départ» plus un nouveau membre, avec quand même une demi-douzaine de personnes qui, pour avoir passé parmi nous quelques mois, ont une très bonne connaissance du dossier, et quelques dizaines de militants ponctuels.
 - Ce qui nous manque le plus, ce sont des personnes relais, des gens qui, sans s'impliquer dans le groupe de pilotage, prennent la responsabi-



Action déconçant Monsanto.

lité de monter une action ici, un stand là... L'un de nous a eu cette heureuse image: nous sommes des pilotes d'un bateau qui transporte des passagers d'un port à l'autre, mais... sans équipage pour nous aider à la manœuvre!

Un virage important

Au terme de ce bilan, nous avons pris en mai une décision importante: nous intégrer beaucoup plus fortement à StopOGM, la «coordination romande sur le génie génétique», dont notre campagne était déjà membre depuis notre renoncement à perturber «physiquement» les essais de blé transgénique à Pully. Les autres membres de StopOGM sont des organisations de producteurs, de consommateurs, tiers-mondistes, etc.

StopOGM constitue ainsi un lien extrêmement précieux entre les principales organisations critiques à l'égard des OGM, ici ou dans les pays du

«Sud». StopOGM nous relie également à la Suisse alémanique, en étant membre du *Groupe suisse sur le génie génétique (SAG)*, basé à Zurich. Un relais particulièrement utile pour nous qui n'avons jamais réussi à nous étendre outre-Sarine!

Ces prochains mois seront consacrés à organiser concrètement cette intégration de nos organisations, visant à gagner en efficacité et éviter tout doublon:

- Quel site Internet contiendra quoi?
- Comment articuler notre Lettre de nouvelles et le «StopOGM Infos»?
- Surtout, qui décide quoi à propos de quelle action mener et comment?...

Tout ce que nous savons aujourd'hui, c'est que nous disposerons d'un siège au «bureau» de StopOGM.

Pour l'instant ?

- Vous pouvez toujours vous informer régulièrement de notre campa-

gne en vous inscrivant à notre Lettre de nouvelles en ligne (parution à peu près mensuelle): en deux coups de souris sur

www.non-violence.ch/ogm.

Ne craignez pas de vous en faire «un fil à la patte»: la désinscription est tout aussi facile!

- Nouveau: Vous pouvez également vous inscrire à la recevoir par poste; envoyez pour cela CHF 20.- (pour une année) au CCP du CENAC, 10 – 22368 – 6, en indiquant bien: «nouvelle adhésion Prudence OGM» et en indiquant lisiblement votre adresse complète.
- Vous pouvez bien sûr aussi adhérer à StopOGM ou vous abonner à son bulletin «StopOGM Infos»: voyez pour cela sur le site www.stopogm.ch.
- Comme indiqué plus haut, nous cherchons des personnes qui acceptent de se tenir bien au courant de notre campagne, de manière à pouvoir prendre une responsabilité ponctuelle, par exemple organiser un stand, une action locale, une présence à une conférence...
- Quelle que soit votre envie ou votre idée de collaboration possible, prenez contact avec le soussigné, coordinateur de la campagne «Prudence OGM», pour en parler.

*Philippe Beck, Morges,
pbeck@formaction3.ch,
Tél. 021 802 21 75*

Silence la violence

A partir du 18 octobre, la Vallée de la jeunesse (VdJ) à Lausanne accueillera en partenariat avec le CENAC une exposition, laquelle se nomme : « Silence la violence ». Il s'agit d'une exposition interactive mise en scène par Graine de citoyen, une association française active principalement dans la ville d'Angers, et qui développe des projets de prévention de la violence et d'éducation à la citoyenneté. Cette association travaille avec une équipe d'animateurs qui construit sa méthode de travail en confrontant ses expériences, ses convictions, ses intuitions, avec d'autres professionnels-le-s et grâce à des formations diverses, des lectures, une validation et les encouragements de pédopsychiatres et surtout avec les réactions du public.

L'exposition qui sera accueillie par la VdJ consiste en une exposition ludique et interactive réalisée à partir de créations d'enfants. Ces créations ont été réalisées dans des ateliers en collaboration avec le service des bâtiments de la mairie d'Angers. L'exposition est composée de six modules et a pour objectif :

- mettre en valeur et partager la réflexion et les créations des enfants
- utiliser les différents modules comme support à paroles, à réflexions et à manipulations.

Dans le cadre de cette exposition, le CENAC proposera des animations de jeux coopératifs ainsi qu'une introduction à la résolution non-violente des conflits. L'exposition sera animée par des étudiant-e-s ainsi que des bénévoles du CENAC qui recevront une brève formation de Graine de citoyen. Nous aurons certainement l'occasion de vous en reparler d'ici la fin de l'année.

Plus de 4000 manifestant-e-s

Des Suisses, des Allemands, des Italiens et des Français se sont rassemblés lundi de Pentecôte devant la centrale de Gösgen.

« L'avenir est renouvelable », voilà l'un des slogans scandés ce jour là par des opposants à l'énergie nucléaire. Nous étions environ trois milles opposants à l'énergie nucléaire à se réunir en fin de matinée devant la centrale de Gösgen. Une mobilisation exceptionnelle digne des années 1970.

Quelque 83 organisations, de Suisse, mais également de France, d'Autriche et d'Allemagne, avaient appelé à prendre part à cette manifestation. Parmi les manifestants se trouvaient des vétérans du mouvement anti-nucléaire, mais également de nombreux jeunes gens. Les orateurs ont plaidé pour un recours accru à l'énergie solaire et éolienne.

Les objectifs de cette marche étaient de manifester contre le projet

de construction de trois nouvelles centrales nucléaires en Suisse et d'alerter l'opinion pour obtenir les 50 000 signatures nécessaires à un référendum sur le nucléaire.

La manifestation finale s'est déroulée à Olten (SO), où les conseillers nationaux Christian van Singer (Les Verts/VD) et Rudolf Rechsteiner (PS/BS) se sont exprimés devant 4000 à 5000 personnes. Elle marque le coup d'envoi entre les pro et les anti nucléaires.

Retour à l'histoire

Les quelques membres du CENAC qui étaient de la partie ont ressorti les abris de poche anti-atomiques des années 1980. En effet l'antinucléaire faisait partie des luttes, pour reprendre le langage de l'époque, auxquelles étaient pleinement associés les membres du CENAC. Avec les campagnes de Crey Malville en France et les manif à répétition contre des sites nucléaires helvétiques (Kaiseraugst, Gösgen) ou le magnifique mouvement de résistance non-violente à l'extension du camp du Larzac pour n'en citer que quelques-unes!

Pascale Schuetz



Rencontre avec Xavier Renou à l'occasion d'une formation du CENAC

Xavier Renou était de passage à Lausanne, le samedi 8 mai pour animer dans le cadre du programme de formation 2009/2010, le module « Organisation d'une action citoyenne dans une dynamique non-violente ». Comme formateur à l'action directe non-violente, Xavier Renou a animé ces deux dernières années une quarantaine de stages sur le thème de la désobéissance civile et de la médiatisation d'actions subversives. Ces formations ont été suivies par des étudiants grévistes, des faucheurs volontaires, des membres du Réseau éducation sans frontière, etc.

Pascale Schuetz: Xavier, à qui s'adressent les stages ?

Xavier Renou: Les stages des désobéissants s'adressent à tous ceux (militants et non militants) qui trouvent nécessaires de résister au rouleau compresseur néo-libéral et qui souhaitent par conséquent se doter d'outils et de méthodes de résistance plus efficaces pour inverser le cours des choses, dans leurs entreprises, dans leur environnement, dans leur commune.

Qu'est ce qu'on y apprend ?

En deux jours, on apprend comment élaborer et mener à bien un projet d'action directe non violente de A à Z. Action directe, cela signifie que l'on va agir nous-mêmes et directement sur l'origine ou la source du problème, en cherchant à avoir un impact direct sur notre adversaire (lui faire perdre de l'argent, des électeurs, sa réputation, des clients, etc.). Non-violent, cela veut dire que l'on va travailler la maîtrise de notre éventuelle violence, et surtout celle de nos adversaires, qui n'ont pas fait le stage ! C'est aussi se souvenir que si nos adversaires sont bien des êtres humains, nous nous battons contre des déterminismes, des logiques (de profit, de domination), des causes structurelles et pas contre d'hypothétiques individus diaboliques qu'il suffirait de retrancher de l'humanité pour résoudre tous les problèmes... Donc en deux jours, nous allons réfléchir aux limites de la violence et de la non-violence, à nos pro-

pres limites (ce que l'on est prêt à faire pour ses idées), apprendre nos droits face à la police, organiser une action avec la répartition des tâches et la définition des rôles de chacun, comprendre comment fonctionnent les médias et comment on peut essayer d'en tirer partie, etc.

Qu'est ce qui a changé dans notre manière de militer ?

Je crois que certaines leçons du passé commencent à être tirées: que les querelles idéologiques servent surtout à nous diviser alors que nous avons déjà tellement en commun, en terme de valeurs et d'adversaires; que nous pouvons bien commencer à lutter ensemble dès à présent et au-delà de nos différences... que le pouvoir n'est pas à conquérir mais à partager et dissoudre, et qu'enfin le militantisme ne consiste pas seulement à discuter pendant des heures de tel ou tel problème, ou de manifester une fois l'an pour se donner bonne conscience, mais qu'il est affaire de bataille et qu'il impose aussi de prendre des risques, y compris celui de désobéir aux lois injustes.

L'action non-violente active a-t-elle un impact sur les leaders d'opinion « les politiques » ?

Bien sûr ! Les auteurs des politiques indignes la craignent, et les autres, au contraire, l'appellent de leurs vœux pour leur offrir des marges de manœuvre qu'ils avaient perdues...

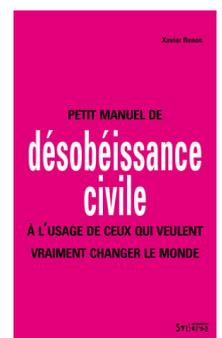
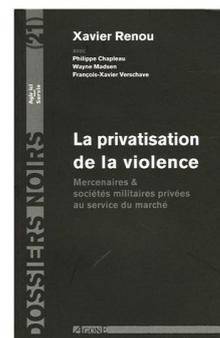


Militant associatif, ancien responsable de la campagne « Désarmement nucléaire » de Greenpeace France, responsable du mouvement « Sortir du nucléaire », membre fondateur du groupuscule « Les Désobéissants »

Plus d'informations
sur les désobéissants:
www.desobeir.net

Bibliographie de Xavier Renou

- *Petit manuel de désobéissance civile à l'usage de ceux qui veulent changer le monde*, éditions Sylepse, 2010
- *Désobéir par le rire*, éd. Le passager clandestin, 2009
- *Désobéir à la pub*, éd. Le passager clandestin, 2009
- *Désobéir avec les sans-papiers*, éd. Le passager clandestin, 2009
- avec Philippe Chapleau, Wayne Madsen, François-Xavier Verschave, *La privatisation de la violence*, éd. Agone, 2006



Programme de formation 2010-2011

Une formation en trois cycles, ouverte à toute personne intéressée à se familiariser avec la non-violence et à y progresser, particulièrement dans le domaine de la résolution des conflits: s'interroger, expérimenter ensemble, aborder la non-violence par des expériences vécues.

1 : acquérir les fondements

Les émotions dans les conflits

4 septembre 2010

Les émotions font partie de notre langage commun. Elles imprègnent notre vie et risquent de prendre le pouvoir si elles ne sont pas prises en compte. D'où viennent les émotions? Quel est leur rôle? Quels enjeux y sont associés? Quel impact dans les conflits?

Au cours de cette session, nous partirons en quête des signaux émotionnels, nous échangerons nos divers outils de gestion des émotions et nous explorerons comment mieux les vivre dans les situations de conflit et restaurer la communication.

Animation: Marie-Jo Nanchen-Remy et Laurent Schillinger

Bases de la résolution non-violente des conflits

25-26 septembre 2010

Il est possible de percevoir le conflit comme une opportunité de changement, de compréhension mutuelle et d'amélioration de la relation.

Durant les deux jours, nous observerons les principales émotions qui nous habitent, les attitudes qui entrent en jeu dans un conflit. Nous explorerons les chemins pour distinguer les personnes impliquées de l'objet du différend, exprimer et écouter les besoins et les demandes pour gagner en sérénité et en efficacité dans la résolution de nos conflits.

Animation: François Beffa et Lucienne Erb

Ecoute empathique et reformulation

6 novembre 2010

L'écoute empathique se fonde sur notre qualité d'accueil à l'autre. Offrir du temps, de l'attention et le cadeau de notre détachement, c'est entrer dans

une écoute intense et profonde qui ne cherche pas à influencer l'autre ou à savoir pour lui. Pendant cette journée, nous nous exercerons à accueillir nos jugements, à pratiquer la reformulation en termes de sentiments et de besoins, à développer des attitudes verbales et non-verbales favorisant l'écoute.

Animation: Rolf Keller et Nicole Moret Villa

2 : construire sur les fondements

Quand le temps nous fait violence

27 novembre 2010

Le manque de temps est devenu le « pire ennemi » de bien des gens. Débordés d'informations, encombrés de tâches, anxieux de conserver des loisirs, assaillis d'e-mails, de coups de fil et de prospectus... nous ne savons plus que choisir, comment prioriser nos choix, comment renoncer à tout le reste! Nos frustrations débouchent sur une sensation de violence qu'« on » nous inflige. « On »? ou nous-même?

Une journée pour favoriser un regard critique sur notre fonctionnement et réfléchir ensemble à prendre soin de notre temps, donc de nous-mêmes, dans l'esprit de la non-violence.

Animation: Rolf Keller et Michel Baeriswyl Muri

Conflits dans un groupe

22 janvier 2011

Famille, comités associatifs, équipes d'amis, de collègues, tout groupe constitué vit des conflits, passagers ou récurrents. Comment éviter que ces conflits ne dégèrent ou qu'ils ne démotivent les membres du groupe? Cette journée nous permettra d'adapter divers outils de régulation non-violente des conflits au contexte particulier du groupe.

Animation: Marie-Jo Nanchen-Remy et Chantal Furrer Rey

Conflits de valeurs et de cultures

12 février 2011

Ici ou ailleurs, la rencontre avec des personnes provenant d'autres cultures ou défendant d'autres valeurs peut apporter une grande richesse. Elle peut aussi provoquer certains conflits, au niveau professionnel comme dans la vie privée. Certaines facettes de notre identité semblent mises en danger dans ces rencontres. Comment les identifier et les exprimer pour dépasser les préjugés? Comment faire pour rester soi-même et respecter l'autre dans sa différence et son originalité?

Animation: Rolf Keller et Tania Allenbach-Stevanato

Jeux coopératifs

12 mars 2011

Une journée de détente et de plaisir pour explorer comment des jeux sans perdant-e-s peuvent développer la confiance en soi, le respect de l'autre, la cohésion du groupe et la solidarité. Cette alternative à la compétition met en valeur la richesse de la coopération. Nous rechercherons comment chacun peut y contribuer. En découvrant des jeux ou en adaptant des jeux traditionnels, nous réfléchirons aux ingrédients propices à l'émulation sans élimination.

Animation: Marie-Jo Nanchen-Remy et Gian Paolo Berta

Prise de décision par consensus

2 avril 2011

Le consensus, c'est une manière de prendre des décisions en groupe cohérente avec l'esprit de la non-violence. En se donnant les moyens de déterminer la meilleure solution qui satisfasse les principaux besoins de tous et sans négliger personne, on peut s'assurer que toutes et tous se sentent lié-e-s à la décision prise et contribueront pleinement à sa mise en oeuvre.

Au cours de la journée, nous verrons les fondements et le déroulement de la démarche, qui seront approfondis dans le cadre d'exercices pratiques.

Animation: François Beffa et Philippe Beck

3 : mettre en contexte

Face à la violence

7 mai 2011

La violence constitue l'une des évolutions possibles du conflit. Elle nous bouleverse et peut nous paralyser. Comment malgré tout l'affronter, comme victimes ou témoins, en surmontant notre peur? Comment nous positionner avec empathie sans cautionner cette violence? Comment faire redescendre la tension jusqu'à une forme de conflit acceptable, qui nous permettra de préserver le lien, de dialoguer, de négocier?

Animation: Rolf Keller et Dominique Del Custode

Autorité et non-violence

28 mai 2011

Dans notre rôle de parents, d'éducateurs, comme dans la vie professionnelle ou associative, nous sommes souvent investis d'une autorité. Comment la mettre en oeuvre tout en respectant la/les personne-s que nous avons en face? Quand risquons-nous de tomber dans l'abus d'autorité ou la manipulation? Comment (r)-établir le lien relationnel sans confondre les rôles?

Animation: François Beffa et Nicole Pellaud-Buratti

Relation de travail et non-violence

25 juin 2011

Comment concilier mes idéaux de non-violence et ma réalité professionnelle? Quelle que soit ma position dans la hiérarchie, comment prendre ma place et assumer mes rôles et responsabilités sous

la pression d'attentes parfois contradictoires? Au cours de cette session, nous explorerons comment déployer la puissance qui est en soi sans écraser l'autre, ni être déstabilisé-e dans de potentiels jeux de pouvoir. Nous nous pencherons sur ce qui fonde nos rapports de travail, les facteurs de relations constructives.

Animation: Marie-Jo Nanchen-Remy et Philippe Beck



INFORMATIONS PRATIQUES

Les samedis

Les cours du samedi ont lieu de 9 h 00 à 17 h 00 à Lausanne. Le lieu est spécifié lors de la confirmation de l'inscription.

Le tarif est de

- 190 fr. par jour dans le cadre de formations subventionnées par l'employeur (prix professionnel),
- 140 fr. par jour dans le cadre de formations payées par le/la participant-e ou par une petite association (prix individuel)
- 110 fr. par jour pour les membres du CENAC, PBI, Greenpeace.

Les participant-e-s apportent leur pique-nique de midi; les boissons chaudes sont fournies.

Le week-end en résidentiel

Le week-end en résidentiel a lieu à Longirod (VD) du samedi 10 h au dimanche 17 h.

Le tarif est de

- 380 fr. dans le cadre de formations subventionnées par l'employeur (prix professionnel)
- 280 fr. dans le cadre de formations payées par le/la partici-

pant-e ou par une petite association (prix individuel)

- 220 fr. pour les membres du CENAC, PBI, Greenpeace
- Ajouter env. 90 fr. pour frais de pension, payables sur place.

Réduction: 70 fr. pour une inscription à 6 journées de formations payées en un seul versement. Non remboursable.

Les inscriptions

Il suffit de renvoyer le bulletin d'inscription ou de vous inscrire depuis le site www.non-violence.ch.

Le paiement est dû dès confirmation de l'inscription. Pour toute annulation faite plus d'un mois avant le début d'un module, nous gardons 20 fr. pour frais de dossier. Au-delà, la finance d'inscription est due intégralement.

Chaque module sera confirmé au plus tard 8 jours à l'avance. La confirmation comprendra un plan de voyage et un petit dossier de préparation.

CCP 17-456619-2, CENAC
Formation, Rue de Genève 52
CH - 1004 Lausanne .

Présentation de la documentation du Centre pour l'action non-violente (CENAC)

La bibliothèque s'est constituée dès la création du CMLK, à l'automne 1968. Il y avait environ 200 monographies répertoriées en 1970, il y en a 5600 en 2010. En gros, deux tiers de ce fonds concerne directement la non-violence, l'objection de conscience, le pacifisme ou la résolution des conflits; un autre tiers concerne des thèmes connexes comme, par exemple, la défense armée ou la violence, ainsi que des regards de la sociologie, la psychologie, la philosophie, la politique ou l'histoire. Les ouvrages s'adressent au grand public, certains plus particulièrement aux enfants ou aux éducateurs, d'autres intéresseront spécifiquement les chercheurs. En marge de la bibliothèque sont aussi proposés au prêt un modeste fonds audio-visuel et des jeux coopératifs. Les ouvrages en français forment la grande majorité, mais des documents concernant la Suisse sont aussi conservés (en allemand ou en italien), et des ouvrages d'intérêt général sont en diverses langues, en particulier en anglais.

Les acquisitions se font au travers de demandes en service de presse, de dons et d'achats.

Les collections et les dossiers documentaires se sont constitués au fil de l'histoire du CMLK/CENAC, autour des actions, des contacts et des thèmes de prédilection des secrétaires. Cette documentation comprend des collections de périodiques, des archives de groupes et mouvements, des dossiers biographiques et thématiques (en particulier concernant l'objection et le service civil), des posters et quelques autres collections spécifiques.

Le fonds documentaire a été augmenté par un certain nombre d'héritages significatifs. Le CMLK ayant été créé en marge du secrétariat du *Mouvement international de la réconciliation*,

il possède une collection des *Cahiers de la Réconciliation* remontant aux années 1920. Les archives de la branche romande de *l'Internationale des résistants à la guerre (IRG)* concernent surtout les années 1960 et 1970. Les archives privées de René Bovard (1900-1983) touchent les années 1937-1981. Un lot de monographies a été reçu du Groupe action prison (GAP). Au total, plus de mille monographies éditées avant 1968 apparaissent au catalogue.

Pour des raisons de place de stockage, environ les deux tiers de la bibliothèque et de la documentation se trouvent à la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds, dans les fonds privés (86 mètres linéaires).

Richesse de ce fonds

Le premier intérêt est la quantité et l'homogénéité de la documentation réunie par le CMLK/CENAC, autour du thème central « non-violence », qui ne trouve pas d'équivalent en francophonie.

Les archives rassemblées touchent de nombreux groupes modestes et les dossiers des objecteurs de conscience, elles constituent une source pour l'histoire sociale de la Suisse romande.

Le catalogue informatisé contient plus de 10 000 notices. Il permet de trouver des ouvrages, des articles ou des archives, à partir de mots du titre, des auteurs, ou de mots-clés. Le dépouillement de plus de 2000 brochures et 2700 articles permet l'accès à des informations qui ne sont cataloguées nulle part ailleurs.

Catalogue

Le catalogue de la bibliothèque a été fait de manière professionnelle dès 1979 (avec la *Classification décimale de Dewey*), puis les dossiers et les périodiques ont été ajoutés dès 1985 (avec une classification *ad hoc*). Le catalogue est

informatisé dès 1995, d'abord avec un programme dédié (*BiblioMaker*), puis dès 2001 avec un programme de gestion de base de données configuré spécialement pour les besoins du CMLK/CENAC (*FileMaker Pro*).

La nécessité de faciliter l'accès au catalogue via internet, l'importance de faciliter la gestion et la collaboration de bénévoles (saisies via internet), et le besoin d'être moins dépendant des connaissances d'un seul quand à la programmation du catalogue, ont amené le « groupe documentation » du CENAC à chercher dès 2006 un nouveau logiciel. Le choix s'est porté sur *PMB Services* et son logiciel libre. La migration a été décidée en 2009 et la base sous *FileMaker Pro* modifiée et adaptée pour s'approcher du standard *unimarc*. La migration proprement dite est prévue pour l'été 2010.

Bénévoles

La constitution de fonds documentaire, sa préservation et sa mise en valeur n'ont été possibles que grâce au travail de quelques salariés et de nombreux bénévoles. Les collaborations des un-e-s et des autres ont permis la sélection des ouvrages, leur acquisition, leur catalogue et leur équipement, la rédaction de notes de lecture et leur publication dans la revue du CMLK/CENAC, aussi le dépouillement de périodiques, l'entretien des lieux et des documents, les recherches et les réponses aux demandes des utilisateurs, la réalisation de bibliographies thématiques, la publicité et les recherches de financements.

Michel Mégard, 24 mars 2010

Documents catalogués entre janvier et avril 2010

GANDHI

- Gandhi: Et l'Inde sera libre!, José Frèches, XO éditions, 2007, 374 p. (Cote Cenac: 920 GAN FRE)

NON-VIOLENCE & PACIFISME

- Les chemins d'Amara: Dommages collatéraux, scénario Xavier Bétaucourt, Amara Sellali; dessins Dominique Hennebaut, Bamboo éditions, 2005, 48 p. (Cote Cenac: 956.7 BET) – Bande dessinée sur une militante pacifiste en Irak
- Antimilitarisme et révolution: anthologie de l'antimilitarisme révolutionnaire (vol. 2), Alain Brosat et Jean-Yves Potel, Union générale d'éditions, 1976, 446 p. (Cote Cenac: 322.7 BRO)

SOCIETE

- Un nouvel art de militer: happenings, luttes festives et actions directes, textes de Sébastien Porte; photographies de Cyril Cavalié,

Editions Alternatives, 2009, 141 p. (Cote Cenac: 322.6 POR)

- Le théâtre-forum: apprendre à réguler les conflits, Guillaume Tixier; dessins Estelle Maygnant, Chronique sociale, 2010, 172 p. (Cote Cenac: 792 TIX)
- La démocratie participative inachevée: genèse, adaptations et diffusions, sous la dir. de Marie-Hélène Bacqué et Yves Sintomer; avec la collab. d'Amélie Flamand et d'Héloïse Nez, Ed. Yves Michel, 2010, 238 p. (Cote Cenac: 321.8 DEM)

RECHERCHE POUR LA PAIX

- Friedensanalysen für Theorie und Praxis: Band 6: Schwerpunkt Gewalt, Sozialisation, Aggression, Suhrkamp, 1977, 207 p. (Cote Cenac: 327.172 FRI)

EDUCATION

- En conscience je refuse d'obéir: résistance pédagogique pour l'avenir de l'école, Alain Refalo, Editions des Ilots de résistance, 2010, 251 p. (Cote Cenac: 322.6 REF)
- Comprendre la violence pour en sortir, Cathy Van Dorslaer, Université de Paix, 2008, 52 p. (Cote Cenac: 370.114 DOR)

ENFANTS

- Victor Hugo: «Non à la peine de mort», Murielle Szac, Actes Sud Junior, 2008, 95 p. (Cote Cenac: 323.4 SZA)
- Olympe de Gouges: «Non à la discrimination des femmes», Elsa Solal, Actes Sud Junior, 2009, 95 p. (Cote Cenac: 305 SOL)
- Général de Bollardière: «Non à la torture», Jessie Magana, Actes Sud Junior, 2009, 95 p. (Cote Cenac: 365.645 MAG)
- Simone Veil: «Non aux avorte-

ments clandestins», Maria Poblete, Actes Sud Junior, 2009, 95 p. (Cote Cenac: 305 POB)

- Gandhi: «Non à la violence», Chantal Portillo, Actes Sud Junior, 2009, 95 p. (Cote Cenac: 301.632 POR)
- Rosa Parks: «Non à la discrimination raciale», Nimrod, Actes Sud Junior, 2008, 95 p. (Cote Cenac: 301.636 NIM)
- Lucie Aubrac: «Non au nazisme», Maria Poblete, Actes Sud Junior, 2008, 95 p. (Cote Cenac: 940.53 POB)

PSYCHOLOGIE

- Prendre sa vie en main par l'écoute réciproque et la décharge émotionnelle, André Gromolard, Chronique sociale, 2005, 124 p. (Cote Cenac: 152.4 GRO)

BIOGRAPHIE

- J'arrive où je suis étranger, Jacques Sémelin, Seuil, 2007, 298 p. (Cote Cenac: 920 SEM SEM) – Un chemin vers la cécité
- Itinéraire d'un universitaire genevois, Ivo Rens, Bruylant, 2009, 404 p. (Cote Cenac: 920 REN REN) – Engagé contre SuperPhénix (Malville) et pour la décroissance

DECROISSANCE

- La décroissance économique: pour la soutenabilité écologique et l'équité sociale, sous la dir. de Baptiste Mylondo, Ed. du Croquant, 2009, 239 p. (Cote Cenac: 301.2 DEC)

HISTOIRE / ANARCHISME

- Provo: Amsterdam, 1965-1967, Yves Frémion, Nautilus, 2009, 238 p. (Cote Cenac: 322.6 FRE)

Voir aussi

- www.non-violence.ch/doc/index.html -> Pages de documentation sur le site du CENAC
- <http://cdf-bibliotheques.ne.ch/MartinLutherKing> -> Description du fonds cmlk/cenac à La Chaux-de-Fonds
- www.non-violence-mp.org/centrededoc.htm -> Documentation du Centre de ressources sur la non-violence de Midi-Pyrénées
- www.irnc.org/ANV/Archives/index.htm -> Dépouillement des articles de la revue Alternatives non-violentes sur le site IRNC-ANV
- www.sigb.net -> Logiciel PMB

Le CENAC recherche une personne bénévole pour gérer son fichier d'adresses

Mission 1 – Une à deux heures par semaine

- Mettre à jour le fichier suite à des changements d'adresses, le paiement de cotisations, etc.
- Uniformiser le contenu du fichier.

Pour mener cette tâche de la rigueur est requise.

Mission 2 – Six journées par année

- Rédiger des courriers à l'attention des membres et des abonnés: remerciement, rappel, etc.
- Assurer le suivi des souscripteurs et des souscriptrices: remerciements, attestations de don, etc.

Capacité rédactionnelle, créativité et rigueur sont attendus.

Mission 3 – Environ six fois deux heures par année

- Actualiser et analyser les statistiques liées aux fichiers d'adresses: nombre de membres, nouveaux membres, etc.
- Remettre une synthèse aux membres du comité. Pour assurer ce travail, il faut être à l'aise avec les chiffres et avoir des capacités d'analyse.

Ces tâches peuvent être effectuées par une ou plusieurs personnes. L'engagement doit être au minimum de six mois afin de garantir la qualité du passage de témoin. En contrepartie, le CENAC offre un accueil. Vous recevez gratuitement le *Terres Civiles* et bénéficiez d'un rabais de 10 % sur les formations.

Si vous considérez un fichier d'adresses comme un élément clé d'une association et avez un peu de temps, n'hésitez pas à contacter Sandrine Bavaud (079 786 03 16) afin de préciser nos attentes respectives.

Le CENAC recherche une personne bénévole pour gérer sa comptabilité

Mission 1 – Environ 50 heures année

Suivre les écritures rattachées à la comptabilité générale de l'association; S'occuper du bouclage annuel des exercices comptables. Les écritures comptables ont déjà été enregistrées jusqu'au 31 mars 2010.

Mission 2 – Environ 25 heures par année

Suivre les écritures rattachées au programme de formation du Cenac. S'occuper du bouclage annuel des exercices comptables. La passation du témoin pour cette activité s'effectuera idéalement cet été.

Exigences requises

Pour assurer ce travail, il faut être à l'aise avec les chiffres et avoir quelques notions de comptabilité. Il peut être effectué au secrétariat du CENAC ou à la maison. Pour ces deux tâches, il faut compter environ 6h par mois. Elles peuvent être effectuées par une ou deux personnes. L'engagement doit être au minimum de six mois afin de garantir la qualité du passage de témoin.

Avantages

En contrepartie, le CENAC offre un accueil. Vous recevez gratuitement le *Terres Civiles* et bénéficiez d'un rabais de 10% sur les formations. Si vous aimez les chiffres et avez un peu de temps, n'hésitez pas à contacter Sandrine Bavaud (079 786 03 16) afin de préciser nos attentes respectives.